

(6 août 1911)

L'auteur a cru préférable de reporter à la fin de cette monographie le compte-rendu de la fête de la Croix de Charette qui ne pouvait entrer complètement dans le cadre des chapitres précédents, puisqu'elle a été militaire par le souvenir qu'elle rappelait et en même temps religieuse et politique par son caractère.

Cette manifestation vendéenne, qui eut un grand retentissement dans la presse, dans les journaux de Paris comme dans ceux de la province et même de l'étranger, mérite d'ailleurs ici une place toute spéciale : elle a commémoré un événement local de la plus haute importance en même temps qu'elle a réuni sur le territoire de Saint-Sulpice une foule immense²⁶⁷.

Depuis de longues années, M. Alain de Goué, "qui prend à tâche de conserver, soit par ses actes, soit par ses écrits, les vieux souvenirs de cette partie de la Vendée"²⁶⁸, caressait le projet d'élever à la mémoire de Charette un monument plus digne, plus durable que la modeste croix de bois qui marquait l'endroit où le héros vendéen fut frappé et fait prisonnier par Travot et ses soldats, capture qui mettait définitivement fin à la sublime épopée Vendéenne. - Il entra en relation avec la famille de Charette qui prit immédiatement à son compte la moitié des frais du monument projeté, les frais de l'autre moitié devant être couverts par MM. de Goué, père et fils, demeurant à la Chabotterie, et par les souscriptions de quelques royalistes fidèles. Il en dessina lui-même le plan qui fut exécuté en superbe granit de Nantes par M. Dupeux, entrepreneur à la Roche-sur-Yon, aidé pour les sculptures de détail par les meilleurs ouvriers de M. Vallet, l'artiste nantais si connu²⁶⁹.

Mais en élevant cette Croix fleurdelysée, le vrai signe qui convenait à la mémoire de Charette, M. A. de Goué n'avait pas seulement le désir d'honorer les gloires du passé, il avait en même temps à cœur de provoquer en Vendée une grande manifestation catholique et royaliste. Il pria M. René Vallette, directeur-fondateur de la *Revue du Bas-Poitou*, ce fin lettré dont il connaissait le zèle ardent pour la cause royaliste, de l'aider dans sa tâche ; et le dimanche 6 août 1911 fut choisi pour l'inauguration de ce monument.

LA FÊTE RELIGIEUSE. - Dès le matin de ce jour, le petit bourg de Saint-Sulpice prend une animation inaccoutumée. On arrive de toutes parts à l'église, omée comme aux plus beaux jours de fête, et qui, bien avant dix heures, est déjà archi-comble.

La grand-messe commence, célébrée par M. l'abbé E. Michaud, curé de la paroisse, qui a pris tant à cœur le succès de cette fête et, après l'évangile, M. l'abbé Ch. Forgeau, missionnaire diocésain, dont le talent oratoire est renommé par toute la Vendée, monte en chaire et prononce le panégyrique de Charette dans un discours empreint de la plus haute éloquence et du plus pur souffle religieux et patriotique. Il montre tour à tour qu'Athanase Charette de la Contrie fut un *homme*, c'est-à-dire une volonté, un caractère, un *Français*, c'est-à-dire un soldat chevaleresque et aimant sa patrie, enfin un *chrétien*.

Après un tel discours qu'on a été sur le point d'applaudir dans le saint lieu, la pieuse assistance ne chante le *Credo* qu'avec plus de cœur et de foi.

A une heure, les cloches sonnent à nouveau. Les fidèles viennent assister à la bénédiction du Très Saint Sacrement, puis la procession promptement formée et précédée du drapeau de la Jeunesse Catholique de Saint-Sulpice, se dirige dans l'ordre le plus parfait vers le bois de la Chabotterie. Le trajet se fait au chant des Vêpres, des Litanies de la Vierge, du Chapelet et enfin des cantiques *Je suis chrétien*, et *Dieu le veut*, qui sont on ne peut mieux appropriés à la circonstance.

Il est une heure trois quarts quand le cortège arrive au pied de la croix, recouverte d'un voile blanc fleurdelysé. Le voile tombe et M. Michaud prononce d'une voix visiblement émue une courte mais

vibrante allocution. Il lit ensuite les paroles liturgiques et bénit solennellement la croix à laquelle M^{gr} Catteau, évêque de Luçon, a daigné accorder cinquante jours d'indulgence. En ce moment plusieurs vieux drapeaux de la Grande Guerre s'inclinent en même temps que les fidèles, et la bénédiction se termine par une fervente prière dite par M. le Curé à l'intention de la France. La foule se presse alors pour baiser la croix doublement sanctifiée, pendant que des chanteurs entonnent sur l'air de la *Vendéenne* une *Cantate à Charette*, de M. Benjamin Clénet.

LA FÊTE ROYALISTE. - Au moment de la bénédiction du monument, la foule peut s'évaluer tout au moins à cinq mille personnes. Ce chiffre est d'autant plus remarquable qu'il a été fait très peu de publicité pour cette fête, et que le lieu de la réunion, celui-là même qui fut baigné par le sang de Charette et de ses fidèles compagnons d'armes, est d'un accès difficile et situé dans un des coins les plus écartés du Bocage, loin de toute agglomération, de toute gare, et que l'heure de la cérémonie s'accorde peu avec celle des trains.

Dans ce cadre qu'évoque le souvenir des guerres de Vendée, dans un pré entouré presque de tous côtés par le bois de la Chabotterie, a été dressée une grande tente trop petite encore pour l'assistance, mais décorée avec goût.

Sur l'estrade prend place le président d'honneur, M. le général baron de Charette, le héros de Mentana et de Loigny, l'une des plus belles figures de la France contemporaine, arrivé dès la veille à la Chabotterie. Il nous est impossible de mentionner toutes les notabilités présentes à cette réunion : présidents des comités royalistes, sénateurs, députés, conseillers généraux et d'arrondissement, maires. Toutes les classes de la société sont représentées, riches et pauvres, laïques et ecclésiastiques ; les paysans sont en plus grand nombre, car le nom de Charette, près duquel combattaient leurs aïeux, est toujours resté populaire parmi eux.

A deux heures dix, la conférence royaliste est ouverte par M. Vallette, qui donne la parole à M. Jacques de la Débuterie. Celui-ci nous fait part des regrets exprimés par plusieurs personnalités absentes, par M. le marquis d'Elbée, M. le curé de Vieillevigne, par des sénateurs et députés, etc. ; puis il lit les poésies de circonstance.

M. R. Vallette se lève ensuite et, en un discours d'une très belle facture littéraire, il vient retracer la carrière militaire de Charette, démontrer l'opportunité du monument dont il explique la signification et les sculptures et présenter à l'assistance les deux principaux orateurs, MM. de Lur-Saluces et Robain.

A. M. Vallette succède M. de Lavignais, député de la Vendée pour la circonscription où s'élève la Croix de Charette, qui tient à s'associer à cette fête et à affirmer très catégoriquement, dans un beau langage, ses sentiments religieux et royalistes : "Notre tradition religieuse c'est la foi catholique... Notre tradition politique c'est la monarchie", et il explique cette dernière pensée par un excellent résumé d'histoire.

M. le comte Eugène de Lur-Saluces, dont le nom est à lui tout seul un drapeau, et qui, actuellement, est le chef royaliste de la région du Sud-Ouest dont la Vendée fait partie, se lève au milieu des acclamations. Il montre la résistance de la Vendée qui, vaincue en apparence, obligea cependant la République à conserver en France le culte catholique ; il rappelle ensuite la prise et la mort de Charette. Après avoir parlé du courage et de l'énergie de la France et des deux conceptions que l'on peut avoir du patriotisme, il termine par une comparaison de la République et de la Monarchie qui, elle du moins, a toujours su donner à la France un immense prestige dont notre pays bénéficie encore malgré les capitulations de son gouvernement actuel.

A la suite de ce magistral discours, M. de la Débuterie lit une ode de M. Clénet, intitulée la *Prise de Charette*, dont les beaux vers ont su donner un récit véritablement historique.

M. le comte de Béjarry, sénateur de la Vendée, se lève alors et prononce une courte mais excellente allocution pleine de souvenirs.

Voici M. le docteur Paul Bourgeois, ancien député royaliste de la Vendée, président actuel du Conseil Général, qui vient lire une poésie charmante, vigoureuse et spirituelle tout à la fois dont presque toutes les strophes sont soulignées de vifs applaudissements.

M. Paul Robain, du Comité directeur de l'Action française et son très éloquent conférencier, prend à son tour la parole et va porter l'enthousiasme à son comble. Il commence par évoquer la prise et la mort de Charette, la défaite de la cause catholique et royaliste qui renaît en ce moment, grâce, en partie, aux efforts de l'Action Française. Des présages heureux annoncent déjà un succès prochain. Il ne faut pas avoir une attitude passive mais défendre rigoureusement les libertés religieuses ; or,

²⁶⁷ On donne ici le résumé du compte-rendu de cette fête paru dans la *Revue du Bas-Poitou* 1911, p. 263-332, et dans un tirage à part (78 p.).

²⁶⁸ *Publicateur*, 17 septembre 1911.

²⁶⁹ Voir chapitre II, page 68.

l'histoire a toujours prouvé que pour assurer cette liberté du culte catholique que veulent détruire les juifs et les francs maçons, pour rendre à la France son antique grandeur il fallait un roi, un roi catholique et national comme Philippe VIII, l'héritier de Saint-Louis. Aussi, Charette crie-t-il à tous du socle de cette croix : Pour Dieu, pour la France, pour le Roi jusqu'à la mort !

Cette splendide harangue soulève à sa finale un tonnerre d'applaudissements.

M. le comte de Chabot, le vétéran de la cause royaliste en Vendée, salue alors le général de Charette dans un sonnet charmant.

Puis M. Vallette donne lecture de l'adresse qu'il propose d'envoyer à Monseigneur le duc d'Orléans, adresse qui est votée par l'assemblée tout entière frémissante d'enthousiasme.

Le vieux général de Charette, que la mort allait enlever au respect et à l'affection de tous deux mois après, se lève enfin et prononce en guise de remerciements ces quelques mots désormais historiques : "Ce qui a fait ce que j'ai été, dit-il, ce qui fait ce que je suis - catholique et royaliste - c'est la Foi, et quand je veux la reconforter, je viens en Vendée."

La réunion va prendre fin, quand M. Alain de Goué, avec une chaleur et un entrain qui ravivent encore, si toutefois c'est possible, l'enthousiasme indescriptible de la foule, adresse à tous ses remerciements. Il fait acclamer une fois encore le Roi, et présente deux jeunes gens de Rocheservière, qui entonnent avec conviction la véritable *Chanson de Charette*, celle-là même que chantèrent les soldats du Général Vendéen. Le groupe d'Action Française de Fontenay-le-Comte à son tour entonne la *Gueuse*, la chanson des Camelots du roi, et la manifestation se termine à quatre heures un quart, par les cris prolongés de : *Vive le Roi !*

Puis l'assistance retourne, avant de quitter ces lieux, saluer une dernière fois la Croix de Charette, y faire une petite prière et emporter un souvenir de la cosse historique dont la plupart des branches disparaissent sous les efforts de ce pieux vandalisme. Ce fut là peut-être l'hommage le plus populaire et le plus touchant rendu à la mémoire du grand Charette au cours de cette belle journée.

À l'issue de la cérémonie, M^{me} de Goué recevait en son château de la Chabotterie tous les invités. Un lunch des plus élégants réunissait plus de deux cent cinquante personnes, devant lesquelles M. René Valette prit une dernière fois la parole en un toast improvisé, délicat et chaleureux ; il leva son verre à la santé de la famille de Goué, à celle du général de Charette, de tous les royalistes présents et au retour du Royal Exilé.

De vibrantes acclamations font écho à ces paroles, et la brillante assistance, de même que la foule tout à l'heure, se retire, emportant de cette fête bien vendéenne par son caractère tout à la fois catholique et royaliste, un inoubliable souvenir en même temps que les plus légitimes espérances²⁷⁰.

FIN

²⁷⁰ Monseigneur le duc d'Orléans a bien voulu, le 25 août 1911, adresser aux organisateurs de la fête, MM. de Goué et Vallette, ses remerciements et sa reconnaissance, en les priant d'être son interprète auprès des nombreuses personnes qui se sont groupées autour d'eux. Il daignait même les recevoir à sa table et en audience privée à Bruxelles, le 7 décembre suivant ; Il leur exprimait de vive voix tous ses remerciements, félicitant chaudement M. de Goué d'avoir choisi, pour marquer le souvenir du dernier combat du grand chef royaliste, le signe de la Rédemption.